



- Assurer des activités d'enseignement dans son domaine de compétences ;
- Faire appliquer les normes d'hygiène et de sécurité ;
- Réaliser des expertises.

## COMPETENCES

### Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires ►

- Connaissance approfondie dans un ou plusieurs domaines des milieux naturels et ruraux : géologie, géochimie, géophysique, écologie et biologie ;
- Connaissance approfondie du traitement et de l'analyse des données à références spatiales, en géographie et/ou dans les domaines de la cartographie, des SIG et de la télédétection ;
- Connaissance approfondie dans les domaines de l'océanographie (physique, chimique, sédimentaire et biologique) ;
- Connaissance approfondie des stratégies et techniques d'échantillonnage et de méthodes d'analyses de données (modélisation, statistiques, qualité des milieux) ;

### Savoirs sur l'environnement professionnel ►

- Les contraintes et aléas du milieu étudié ;
- Les réseaux internationaux professionnels, institutionnels et scientifiques du domaine considéré ;
- L'organisation et le fonctionnement de son établissement d'appartenance ;
- Les principes éthiques et la réglementation liée au domaine d'activité ;
- La communauté scientifique et les réseaux professionnels ;

### Savoir-faire opérationnels ►

- Exploiter les logiciels spécialisés (SIG, traitement d'images...) ;
- Concevoir le développement d'applications ;
- Organiser des rencontres, colloques, formations ;
- Utiliser les circuits de diffusion scientifique et technique ;
- S'impliquer dans les réseaux professionnels ;
- Transmettre les méthodologies et les techniques du domaine scientifique ;
- Maîtriser les techniques de présentation orales et écrites ;
- Maîtriser la prise de parole en public ;

### Compétences linguistiques

Anglais : compréhension écrite et orale ; expression écrite et orale Niveau 2.

### Compétences associées

- Connaissance générale des disciplines connexes ;
- Notions de base sur la réglementation et aux procédures des marchés publics.
- Accompagner l'apprentissage de jeunes chercheurs, stagiaires et étudiants ;
- Initier, conduire et gérer des projets au sein d'une équipe ou en partenariat ;

- Evaluer le budget d'un projet et étudier les différentes sources de financement ;
- Se positionner en expert pour répondre à une demande spécifique ;
- Repérer des experts, identifier des compétences pour composer divers comités ;
- Compléter ses connaissances disciplinaires et thématiques.

## CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le Cefrem (Centre de Formation et de Recherche sur les Environnements Marins) est une unité mixte de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) et du CNRS (INSU SIC). Il est composé d'une soixantaine de personnes environ. Créé autour d'un noyau de géologues et de sédimentologues, le laboratoire s'est progressivement ouvert à la pluridisciplinarité. Il regroupe aujourd'hui un spectre large de compétences disciplinaires dans les domaines des flux géochimiques, de l'écologie et des enregistrements sédimentaires.

La spécificité de l'unité est celle de l'étude des transferts de matières et d'éléments associés dans le système côtier et sur les marges continentales dans une démarche de « source-to-sink », peu abordée par ailleurs en Méditerranée. Cette spécificité est largement basée sur des études de terrain et l'acquisition de données à long-terme dans le milieu naturel, essentielles pour la documentation et la compréhension des changements globaux. Les milieux étudiés sont très variés et concernent les bassins versants des fleuves, les étangs, le littoral, la zone côtière, les canyons sous-marins et les bassins profonds.

La structuration des recherches au Cefrem consiste en un découpage en deux axes de recherche principaux (« Géosystèmes et écosystèmes » et « Ressources et aléas naturels »), divisés en six opérations spécifiques. Ils n'existent pas d'équipes au sein de l'unité. Le travail du futur IR s'effectuera donc sous la responsabilité directe du Directeur de l'unité, tout en gardant le lien avec les autres chercheurs qui pourront bénéficier de ses compétences.

L'outil principal du travail est l'ordinateur.

En dehors de la participation à des congrès, colloques ou de réunions de projet, le travail sera effectué sur des horaires de bureau classiques.